

Comité syndical SMAGGA du jeudi 8 octobre 2015

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du comité syndical du 30 avril 2015,
- Adhésion à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique pour l'année 2016,
- Demandes de subvention :
 - Entretien et restauration (travaux par entreprises) année 2016,
 - Postes année 2016,
 - Mise à disposition brigade et fournitures année 2016 (B-1-1 et B-1-4),
 - Travaux de reprise d'enrochements déstabilisés à Vourles (B-1-10),
 - Travaux de stabilisation de berges à Millery (B-1-11),
 - Travaux de stabilisation de berges à Vourles (B-1-13),
 - Acquisitions foncières (B-1-22),
 - Travaux de stabilisation d'ouvrages d'art (B-1-8 et B-1-12) – programme 2015,
- Modification du règlement d'astreinte (postes concernés),
- Point sur l'indemnité du receveur,
- Point sur les décisions du Président prises en vertu de ses délégations de pouvoir,
- Questions diverses...

1

- Liste des pouvoirs
- Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 30 avril 2015

ADHESION A L'ASSISTANCE JURIDIQUE DU CENTRE DE GESTION

- Présentation du service et projet de convention transmis avec la note du Comité Syndical

Les missions :

- Conseils juridiques dans les domaines de la compétence du Syndicat
- Rédaction à la demande d'études juridiques particulières, de notes techniques et d'actualité
- Mise à disposition de notes, modèles et études
- Envois par courriel de lettre juridique hebdomadaire et actualisation quotidienne de la veille juridique sur l'extranet
- Assistance juridique dans la conduite de dossiers contentieux, moyennant une participation financière particulière

Les conditions financières :

- Participation forfaitaire calculée sur la base de la population vivant sur le bassin versant, soit pour 2016 : **2 017 €**
- Participation supplémentaire en cas de sollicitation sur un dossier contentieux

⇒ **Délibération n ° 2015-23**

Demande de subvention entretien-restauration – Travaux par entreprises - Année 2016

PLAN DE FINANCEMENT
FICHE ACTION N°B-1-1 - PROGRAMME 2016
ENTRETIEN / RESTAURATION - TRAVAUX PAR ENTREPRISES

Dépenses		Recettes	
1. Entretien / restauration - Année 2016 <i>Travaux par entreprises</i>	35 000,00 €	Région Rhône-Alpes <i>30 % du montant H.T.</i>	10 500,00 €
		Département du Rhône <i>20 % du montant H.T.</i>	7 000,00 €
		SMAGGA	17 500,00 €
TOTAL H.T.	35 000,00 €	TOTAL	35 000,00 €

⇒ **Délibération n ° 2015-24**

Demande de subvention postes – Année 2016

- **Chargée de mission :**
 - Agence de l'Eau RMC : dépense subventionnable 91 000 €
Taux 50 % soit une subvention de 45 500 €
 - Région Rhône-Alpes : dépense subventionnable 60 000 €
Taux 40 % soit une subvention maximum de 24 000 €
- **Technicien de rivière :**
 - Agence de l'Eau RMC : dépense subventionnable 58 500 €
Taux 50 % soit une subvention maximum de 29 250 €
 - Région Rhône-Alpes : dépense subventionnable 60 000 €
Taux 40 % soit une subvention maximum de 24 000 €
- **Chargée de mission aménagement et inondations :**
 - Agence de l'Eau RM&C : dépense subventionnable 25 350 € (1/2 ETP)
Taux 50 % soit une subvention maximum de 12 675 €
 - Etat : dépense subventionnable 60 000 € ,
Taux 40 % soit une subvention maximum de 24 000 €

Demande de subvention postes – Année 2016

- **Animateur qualité de l'eau :**
 - Agence de l'Eau RM&C : dépense subventionnable 57 200 €
Taux 50 % soit une subvention maximum de 28 600 €
 - Région Rhône-Alpes : dépense subventionnable 60 000 €
Taux 40 % soit une subvention maximum de 24 000 €
- **Chargé de communication (poste à temps non complet 80 %) :**
 - Région Rhône-Alpes : dépense subventionnable 48 000 €
Taux 40 % soit une subvention maximum de 19 200 €

⇒ *Délibérations n° 2015-25, 2015-26, 2015-27, 2015-28, 2015-29*

Demande de subvention mise à disposition de la brigade de rivière et fournitures pour travaux de stabilisation - Année 2016

FICHES ACTIONS N°B-1-1 et B-1-4 - PROGRAMME 2016
ENTRETIEN / RESTAURATION - MISE A DISPOSITION DE LA BRIGADE RIVIERE
FOURNITURES POUR STABILISATIONS DE BERGES ET AMENAGEMENTS PISCICOLES EN TÊTE DE BASSIN

Dépenses		Recettes	
1. Entretien / restauration - Année 2016 <i>Mise à disposition brigade rivière</i>	7 700,00 €	Région Rhône-Alpes 30 % du montant T.T.C.	3 390,00 €
2. Travaux de techniques végétales en tête de bassin <i>Fournitures</i>	3 600,00 €	Agence de l'Eau RM&C 50 % du montant T.T.C. du poste 2	1 800,00 €
		SMAGGA	6 110,00 €
TOTAL T.T.C.	11 300,00 €	TOTAL	11 300,00 €

⇒ Délibération n° 2015-30

Demande de subvention travaux de reprise d'encrochements déstabilisés à Vourles - Année 2015

FICHE ACTION N°B-1-10
REPRISE D'ENROCHEMENTS DESTABILISES A VOURLLES

Dépenses		Recettes	
1. Reprise d'encrochements déstabilisés à Vourles <i>Montant H.T.</i>	20 000,00 €	Département du Rhône 20 % du montant H.T.	4 000,00 €
		SMAGGA	16 000,00 €
TOTAL H.T.	20 000,00 €	TOTAL	20 000,00 €

⇒ Délibération n° 2015-31

Demande de subvention travaux de stabilisation de berges à Millery - Année 2016

FICHE ACTION N°B-1-11
STABILISATION DE BERGES A MILLERY

Dépenses		Recettes	
1. Travaux de stabilisation de berges à Millery <i>Montant H.T.</i>	70 000,00 €	Département du Rhône 20 % du montant H.T.	14 000,00 €
		Région Rhône-Alpes 20 % du montant H.T.	14 000,00 €
		SMAGGA	42 000,00 €
TOTAL H.T.	70 000,00 €	TOTAL	70 000,00 €

⇒ Délibération n° 2015-32

Demande de subvention travaux de stabilisation de berges à Vourles - Année 2016

FICHE ACTION N°B-1-13
STABILISATION DE BERGES A VOURLLES

Dépenses		Recettes	
1. Travaux de stabilisation de berges à Vourles <i>Montant H.T.</i>	40 000,00 €	Département du Rhône 20 % du montant H.T.	8 000,00 €
		SMAGGA	32 000,00 €
TOTAL H.T.	40 000,00 €	TOTAL	40 000,00 €

⇒ Délibération n° 2015-33

Demande de subvention – Acquisitions foncières

PLAN DE FINANCEMENT
FICHE ACTION N°B-1-22
ACQUISITIONS FONCIERES

Dépenses		Recettes	
1. Acquisitions foncières	120 000,00 €	Département du Rhône 20 % du montant H.T.	24 000,00 €
		Agence de l'Eau, Région Rhône -Alpes, Etat	AD
		SMAGGA	96 000,00 €
TOTAL H.T.	120 000,00 €	TOTAL	120 000,00 €

⇒ Délibération n ° 2015-34

Demande de subvention travaux de stabilisation d'ouvrages d'art

PLAN DE FINANCEMENT
FICHES ACTION N°B-1-8 et B-1-12
TRAVAUX DE STABILISATION D'OUVRAGES D'ART

Dépenses		Recettes	
1. Travaux de stabilisation d'ouvrages d'art - Année 2014 <i>Montant H.T.</i>	105 000,00 €	Département du Rhône 20 % du montant H.T.	21 000,00 €
		SMAGGA	84 000,00 €
TOTAL H.T.	105 000,00 €	TOTAL	105 000,00 €

⇒ Délibération n ° 2015-35

MODIFICATION DU REGLEMENT D'ASTREINTE

- Modification de l'annexe comportant le tableau des agents concernés

Nouveau tableau :

Statuts des agents	Nom des personnes en poste (septembre 2014)	Grade
Directrice du syndicat	Stéphanie SPACAGNA	Ingénieur principal (titulaire)
Chargée de mission inondations et aménagement	Coralie EXTRAT	Ingénieur (contractuel CDD)
Technicien de rivière	Frédéric MARGOTAT	Technicien principal 2 ^{ème} classe (titulaire)
Animateur de la qualité de l'eau	Frédéric AUGIER	Ingénieur (contractuel CDD)
Chargé de communication	Sébastien LAURENT	Ingénieur principal (CDI)

**Modification sur le poste de chargée de mission inondations et
aménagement**

⇒ Délibération n ° 2015-36

POINT SUR L'INDEMNITE DU RECEVEUR

- Délibération n° 2014-27 du 19 mai 2014 sollicite le concours de Mme MORAND, et lui accorde l'indemnité au taux de 100 % pour la durée du mandat
- Point annuel sur cette indemnité
- Montant pour l'année 2015 : **517,32 €**

POINT SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION DE POUVOIR

- Délibération n° 2014-18 du 25 avril 2014 fixant les délégations de pouvoir de l'assemblée délibérante au Président
- **Liste des décisions prises du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2015** transmise avec la note préparatoire au comité.

QUESTIONS DIVERSES